

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana –
Fandrosoana

PRIMATURE

PROGRAMME
NATIONAL
DE DEVELOPPEMENT
RURAL

ANNEXES

I. LES PROGRAMMES ET PROJETS

1.1 FINANCEMENT DES PROJETS EN COURS

FINANCEMENT	PROJET-PROGRAMME
COOPERATION BILATERALE	
Agence Française de Développement - Etat Malagasy	Réhabilitation des Périmètres Irrigués Manakara/Farafangana
Agence Française de Développement - Etat Malagasy	Projet Protection Bassins Versnats LAC ALAOTRA
Agence Française de Développement - Etat Malagasy	Appui à la Diffusion des Techniques Agro-écologiques (GSDM)
Agence Française de Développement - Etat Malagasy	Projet Pilote de Protection et Valorisation de la Bioverdiversité
Fonds de Solidarité Prioritaire - Etat Malagasy	Contribution Mise en Œuvre Plan d'Action de DR (COMIPADR)
Fonds de Solidarité Prioritaire - Etat Malagasy	Contribution à une Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
Intercoopération Suisse	Le Programme Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra (SAHA)
Japon - Etat Malagasy	Le Programme d'alimentation en eau dans le Sud (AES)
NORAD - Etat Malagasy	Projet de recherche et d'appui à la filière semences
NORAD - Etat Malagasy	FIFAMANOR –ELEVAGE
NORAD - Etat Malagasy	FIFAMANOR (Fiompiana sy Fambolena Malagassy sy Norveziana)
République Fédérale d'Allemagne	Le Programme intégré de Sécurité alimentaire (PISA)
République Fédérale d'Allemagne - Etat Malagasy	Programme de lutte antiérosive (PLAE)
République Fédérale d'Allemagne - Etat Malagasy	Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles
United States of America - Etat Malagasy	Millennium Challenge Account
USAID - Etat Malagasy	Conservation des écosystèmes forestiers biologiquement divers
COOPERATION MULTILATERALE	
Agence Française de Développement - MAE - Union Européenne - Etat Malagasy	Projet de Gestion Ressource Crevetière
Fonds Africain de Développement - Etat Malagasy	PROJER
Fonds Africain de Développement - Etat Malagasy	Réhabilitation du Périmètre Bas Mangoky
Fonds Africain de Développement - Etat Malagasy	Programme d'Appui aux Communautés Pêcheurs du Littoral de Toliary
Fonds Africain de Développement - Union Européenne - Etat Malagasy	Lutte Antiacridienne
Fonds International pour le Développement Agricole - Développement International Desjardin - Etat Malagasy	PADANE
Fonds International pour le Développement Agricole - Etat Malagasy	Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR)
Fonds International pour le Développement Agricole -Etat Malagasy	Mise en valeur du Haut bassin de Mandrare (phase II)
Food and Agricultural Organisation - Etat Malagasy	Assistance d'Urgence aux Populations Affectées par la Sécheresse Sud
Food and Agricultural Organisation - Monaco - France - Etat Malagasy	Le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA)

COI - Etat Malagasy	Protection Intégrée des Cultures fruitières et Légumes contre les Mouches
International Development Agency - Agence Française de Développement - Etat Malagasy International Development Agency - Etat Malagasy International Development Agency - Etat Malagasy International Development Agency - Etat Malagasy International Development Agency - Etat Malagasy International Development Agency - Etat Malagasy International Development Agency - Global Environmental Fund - Etat Malagasy International Development Agency - Union Européenne - Programme des Nations Unies pour le Développement - République Fédérale d'Allemagne - USAID - Conservation Internationale - Global Environmental Fund -Etat Malagasy	Programme de développement des périmètres irrigués et d'aménagement des bassins versants Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) Fonds d'Intervention pour le Développement, phase IV (FID IV-PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : PDC) Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE) Projet Pôles Intégrés de Croissance (PPIC) Elaboration Plan d'Action National d'Adaptation au changement climatique Plan d'Action Environnementale (PAE)
International Development Agency - Japon - Etat Malagasy Programme Alimentaire Mondial - Japon - Etat Malagasy	Appui à l'Assistance pour la préparation du Programme BV-PI Préparation atténuation effets catastrophes naturelles
UNICEF -Etat Malagasy	Nutrition Assise Communautaire (volet Agri)
Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne - Etat Malagasy Union Européenne -Etat Malagasy Union Européenne -Etat Malagasy - Fonds d'Aide et de Coopération Union Européenne - Etat Malagasy	PASA (UE) - Périmètres Irrigués Progr. D'Appui aux Communes et Org° Rurales pour le Dvlpt du Sud ACORDS ASDR (Appui budgétaire) Appui à la Direction des Services Vétérinaires (Appui à la DSV) Etat de Lieu des Stocks Halieutiques Surveillance des Pêches du Plateau et du Talus Continental Zone Sud Ouest Appui aux Communes et Organisations Rurales pour le Développement du Sud (ACORDS) Appui Phytosanitaire à l'Exportation des Fruits et Légumes Relance des exportations agricoles Développement de l'Elevage dans le Sud Ouest (DELSO)

RESSOURCES PROPRES

Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy Etat Malagasy	Assistance Technique à la Statistique Agricole Appui à la DFB/ MAEP Programme d'Appui à la Promotion des Chambres d'Agriculture Opération « petits matériels agricoles » Relance de la production Agricole Programme Spécial Sécurité Alimentaire Crédits d'urgence dégât cycloniques Fonds d'Entretien des Réseaux Hydro agricoles Programme Foncier National (PFN) Cadastre National Relance de la Filière Porcine Développement Laitier à Madagascar Identification des Bovins Appui à la Valorisation et à la Gestion des ressources Fourragères Contrôles des Vaccins et Médicaments Vétérinaires (CMVV)
--	---

Etat Malagasy	Appui au Contrôle des Maladies Dominantes à M/car
Etat Malagasy	Aménagement des Marchés à Bestiaux
Etat Malagasy	Appui au Démarrage des Activités du Laboratoire National de Diagnostic
Etat Malagasy	Appui Promotion du Partenariat dans le Domaine de la Pêche
Etat Malagasy	Projet d'Aménagement des Plants d'Eau et de Développement de la Pisciculture
Etat Malagasy	Développement de la Pêche Artisanale à Nosy Be
Etat Malagasy	Développement de l'Aquaculture de Crevettes dans la Région Nord Ouest
Etat Malagasy	Appui Technique à la Valorisation Poissons d'accompagnement Mahajanga
Etat Malagasy	Projet d'Appui au Développement Intégré du Pêche Continentale Zone Sud Ouest
Etat Malagasy	Promotion de l'Aquaculture de crevette de Type Artisanale et Familial
Etat Malagasy	Le Fonds d'entretien routier (FER).
Etat Malagasy	Appui au Reboisement Communal
Etat Malagasy	Lutte contre les feux de Brousse

1.2 LES PROGRAMMES ET PROJETS DE PORTEE NATIONALE

1.2.1 Le Plan d'Action Environnemental (PAE).

La politique, en matière environnementale, se décline en terme opérationnel dans le cadre du Plan d'Action Environnementale (PAE) et comprend trois phases de 5 ans. Les objectifs du PAE incluent :

- La protection et la gestion de la biodiversité, avec un accent sur les parcs, les réserves et les forêts naturelles, conjointement avec un développement durable dans les régions périphériques;
- L'amélioration des conditions de vie des ruraux à travers la protection et la gestion des ressources naturelles, avec un accent sur les bassins versants, le reboisement, l'agro foresterie, la gestion des pollutions et des ressources dans les régions urbaines;
- L'encouragement de l'éducation environnementale, la formation, et la communication;
- Le développement des systèmes d'informations géographiques pour la gestion des ressources et des sols;
- Le développement des capacités de recherche environnementale sur les régions terrestres, côtières, et marines ; et,
- L'établissement d'un système de gestion et de suivi.

1.2.2 Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)

Le PSDR constitue le projet d'appui à la mise en œuvre du PADR élaboré par le Gouvernement et financé par la Banque Mondiale. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie fixée pour le développement, visant, en particulier, à lutter contre la pauvreté en milieu rural, tout en prenant en compte la mise en œuvre de la politique engagée en matière de décentralisation. Les objectifs du PSDR sont :

- Accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable dans l'ensemble des 22 régions agro écologiques couvertes par les GTDR ;
- Appuyer le développement des organisations de producteurs et groupes de communautaires ;
- Réduire la pauvreté en milieu rural tout en préservant les ressources naturelles de base.

Le PSDR comporte 5 grandes composantes :

- Composante 1 : Investissements productifs comprenant les sous composants suivants :
 - Les petites infrastructures productives (périmètres irrigués, petits ouvrages de drainage, facilité de stockage, aires de vaccination, petites unités de transformation....) ;
 - Les activités agricoles permettant, pour un grand nombre de communautés pauvres, de lever des contraintes à la croissance agricole (activités de transformation de produits, stockage, cultures commerciales, petites unités de traitement du lait, l'extraction d'huile essentielle ...) ;
 - Les activités non agricoles permettant aux groupes les plus vulnérables de développer des activités génératrices de revenus.
- Composante 2 : Services d'appui, cette composante couvre les domaines suivants :
 - Vulgarisation, appui technique et formation ;
 - Fonds compétitif de recherche appliqué ;
 - Recherche thématique.
- Composante 3 : Appui au développement communautaire. Cette composante servira à financer les activités générées par la demande pour renforcer les capacités des communautés rurales et les organisations des producteurs.
- Composante 4 : Renforcement des capacités et formulation de politique : i) appui au PADR et PRDR ; ii) appui aux politiques de développement rural en étroite collaboration avec l'UPDR et l'INSTAT ; iii) appui aux systèmes d'informations (mise en place d'enquêtes de base et de système de collecte, de traitement et de diffusion périodique de données techniques et statistiques régionales (prix des produits des marchés) en liaison avec l'INSTAT, l'UPDR et les autres actions déjà existantes (Réseaux des Observatoires ruraux et, iv) évaluation environnementale : appui aux cellules environnementales érigées au sein des différents ministères impliqués dans le développement rural.
- Composante 5 : administration et suivi du projet.

1.2.3 Fonds d'Intervention pour le Développement, phase IV (FID IV-PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : PDC)

Le projet de développement communautaire (PDC) fait partie de plusieurs programmes ayant pour objet l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'économie rurale. Il prévoit de financer les projets prioritaires de toutes les communes hors chefs-lieux de province et Antsirabe-ville.

La mission du FID a évolué depuis la signature de l'Accord de Crédit en 2001. Celui-ci prévoyait essentiellement des activités de construction d'infrastructures pour les communes et communautés et des activités de renforcement liées à ces constructions. Cette activité a permis de réhabiliter un grand nombre d'infrastructures sociales (Ecoles ; Centres de santé, hôpitaux), des infrastructures productives (marchés,...) et des infrastructures de déblocage (pistes, ponts).

Cette mission a subi une première modification avec l'amendement de novembre 2002, qui a ajouté des activités de protection sociale (travaux HIMO), de manière à atténuer l'impact des chocs pour les populations vulnérables. Cette activité de protection sociale a été particulièrement utilisée à la suite de la crise sociopolitique de 2002, puis en 2004 en réponse aux cyclones Gafilo et Elita. Le monde rural a bénéficié de ce volet par les travaux de réhabilitation de pistes rurales, d'infrastructures hydro agricoles, et d'autres infrastructures sociales.

Avec le crédit supplémentaire de 2004, le FID a retrouvé le rôle qu'il avait déjà eu au cours du FID III à savoir la reconstruction et la réhabilitation à grande échelle des infrastructures détruites par les cyclones.

La revue à mi-parcours du mois de mars 2004 a mis concernant le développement rural également l'accent sur : - (i) le soutien à la décentralisation effective et au développement local par le renforcement de capacité, l'appui et l'encadrement des communes, - (ii) la composante Réponse aux chocs qui va de concentrer sur la prévention des futurs risques et aussi privilégier la protection et le renforcement des biens productifs et des investissements collectifs, - (iii) Le contrôle des normes et qualités va présenter un point capital dans l'organisation et la méthode de travail du FID, - (iv) Suivi Evaluation / Système d'information : mise à la disposition pour sa valorisation effective de la mémoire institutionnelle du FID par l'adoption d'un standard plus élevé. Le FID mettra aussi à la disposition de tous les acteurs du développement toute la masse d'information dont elle dispose concernant le monde rural (monographie, Plans Communaux de Développement, Planification régionale Stratégique, Gestion de filières porteuses et pôles de développement...).

1.2.4 Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE)

Le projet vise principalement à sensibiliser les communautés aux problèmes de la malnutrition et de l'hygiène, il concerne plus particulièrement les dimensions de la demande (accessibilité et qualité nutritionnelle). Ses principales composantes sont :

- Le Programme de nutrition communautaire (PNC) ;
- Le Programme de nutrition scolaire (PNS) ;

- Le Programme d'appui intersectoriel (PAI) dans le secteur de la santé et de l'agriculture ;
- La stratégie IEC (information éducation communication).

1.2.5 Appui aux Communes et Organisations Rurales pour le Développement du Sud (ACORDS)

Le Programme ACORDS comporte les principes directeurs suivants :

- Intégration et concentration des actions dans une optique de pôles de croissance ;
- Liaison entre investissements de types développement rural au niveau régional, et de type renforcement institutionnel infrastructures publiques de base au niveau local ;
- Action sur une échelle significative, avec une possibilité d'intervention sur les 9 régions du sud et sur environs 200 communes rurales sur 662 ;
- La sélection des investissements est inscrite au sein d'un processus localement entraîné, liée à la planification locale ;
- Le processus amorcé permet de promouvoir le dialogue et l'action communs des différentes catégories d'acteurs (particulièrement les populations et les mairies) et à différents niveaux (local, régional et national).

Les composantes sont :

- Renforcement et élargissement des capacités des acteurs communaux :
 - Sur divers thèmes à savoir, réflexion sur le développement local, planification participative et élaboration de plans d'action trisannuels, gestion communale, maître d'ouvrage, ... ;
 - A différents niveaux : - (i) régional et sous régional pour l'élaboration de stratégie et de la recherche de synergie intercommunale ; - (ii) communal, pour l'élaboration de plans d'investissement communal et leur mise en œuvre effective.
- Investissements communaux, grâce à la mise à disposition de fonds dans le budget de la commune : - (i) type d'investissement communal : toutes infrastructures publiques : nouvelles construction ou réhabilitation (écoles, centre de soins, adduction d'eau potable...) retenue et priorisée dans le plan d'action trisannuel, élaboré avec la plus grande représentation de la population et validée par les autorités communales ; - (ii) dotation d'une subvention gérée par la commune pour trois ans, après évaluation et sélection des meilleures propositions au niveau régional
- Investissements au niveau intercommunal, afin de mettre les communes en relation intra régionale, régionale et inter régionale : - (i) type d'investissement : plutôt de type économique d'intérêt commun (piste et routes, marchés régionaux, aménagement de bassins versants et de périmètre irrigués...), dont la gestion, la complexité ou l'étendue géographique dépasse les capacités et compétences d'une seule commune ; - (ii) dotation par région répartie sur plusieurs projets ; - (iii) le rôle GTDR/CRD : en tant que structure régionale de concertation et de réflexion sera prépondérant pour l'examen de la pertinence des objectifs proposés par les grappes de communes

Ce programme intervient dans les communes rurales des 9 régions des Provinces de Toliara et Fianarantsoa par une convention signée le 15 juillet 2004 entre le Gouvernement Malagasy et l'Union Européenne.

1.2.6 Le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA)

L'objectif du Programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO est d'aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier à améliorer leur sécurité alimentaire nationale en augmentant rapidement leur productivité et leur production vivrière tout en réduisant la variabilité de la production d'une année sur l'autre et en améliorant l'accès aux vivres grâce à une démarche multi pluridisciplinaire participative sur une base durable tant du point de vue économique qu'écologique. L'augmentation des revenus nets des agriculteurs, l'emploi rural, l'équipement social et le respect de la parité homme-femme sont au cœur du PSSA.

Stratégie du PSSA

L'exécution du PSSA se fait en deux temps, une phase préparatoire suivie d'une phase d'expansion. Chaque pays, après avoir demandé de participer au PSSA, s'engage à établir un Plan d'action national pour parvenir à la sécurité alimentaire nationale et un plan des opérations (PO), qui sera exécuté dans le pays. Ce PO constitue la phase pilote qui dure en général deux à trois ans.

Phase pilote

La phase pilote est planifiée et exécutée par les gouvernements et les communautés rurales concernées grâce à la mobilisation et à la formation de personnel local et à la fourniture de semences, d'outils et de matériels, dans le cadre de la participation populaire et d'activités respectueuses de la parité homme-femme. L'assistance technique et financière est fournie par des sources nationales et internationales. Cette phase comprend quatre éléments, - (i) système simple de collecte de l'eau d'irrigation et de drainage utilisant les eaux de pluie, les eaux d'écoulement, les ruisseaux, les eaux souterraines etc.... ; et mise en valeur des terres agricoles pour assurer la production contre les aléas du climat ; - (ii) intensification des systèmes durables de production végétale grâce au transfert de technologie adéquate accessible à tous ; - (iii) diversification de la production, y compris l'aquaculture, pêche artisanale, petit élevage (volailles, moutons, chèvre, porcs ...) et arboriculture ; - (iv) analyse des obstacles à la sécurité alimentaire. Les obstacles socio-économiques à l'expansion de la phase pilote, pour les hommes et pour les femmes et selon des groupes spécifiques sont analysés avec une attention particulière.

Les résultats obtenus, y compris les coûts et bénéfices pour les producteurs, sur chaque site et pour chaque campagne, sont quantifiés et analysés afin de réorienter les opérations et fournir une base d'analyse solide pour l'application sur de nouveaux sites et pour la préparation de la phase d'expansion du Programme.

Phase d'expansion

La phase d'expansion se compose des éléments ci-après : - (i) un ensemble de politiques concernant la sécurité alimentaire et le secteur agricole, pour lever les obstacles macro socio-économiques et assurer un environnement favorable à la production agricole, à la transformation, à la commercialisation, aux échanges et à l'accès aux vivres ; - (ii) un élément d'investissement agricole de trois ans, à ajuster chaque année pour surmonter les obstacles matériels, y compris au niveau des infrastructures, et accroître le financement privé et public des activités et services agricoles, et la préparation d'études sur des projets susceptibles de bénéficier d'un financement. (Union interparlementaire/FAO : Atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation par une stratégie de développement durable. Rome, 29 nov-02 déc 98)

Madagascar a bénéficié d'un financement PSSA en 1997 et le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire à Madagascar a démarré en 1998. Le PSSA a bénéficié aussi d'une assistance de techniciens vietnamiens dans le cadre de la coopération Sud Sud avec la signature de l'accord tripartite Madagascar-Vietnam-FAO. Les sites d'intervention du PSSA sont Manjakandrina, Mangamila, Ambohimahaso, Manakara, Fenerive Est, Ambatondrazaka, Mahajanga, Marovoay et Tanandava.

1.2.7 FIFAMANOR (Fiompiana sy Fambolena Malagassy sy Norveziana)

Cet établissement se spécialise dans le domaine des plantes à tubercule et de l'élevage laitier. Il s'oriente plus vers la recherche que la vulgarisation. FIFAMANOR produit surtout des semences (pomme de terre, patate douce, plantes fourragères). Il a participé aussi à la diffusion des races laitières améliorées, soit par la vente directe de vaches laitières, soit par la mie à disposition d'un géniteur (taureau de race) auprès des communautés villageoises.

1.2.8 Projet Pôles Intégrés de Croissance (PPIC)

La relance de l'économie sera d'autant plus raide qu'il tire le meilleur parti des régions à fort potentiel de croissance en dynamisant le secteur privé et en développant les secteurs porteurs. Le projet PIC en sera la concrétisation, basé sur le principe de partenariat public/privé pour développer les activités économiques stratégiques des pôles. Les pôles choisis sont: le pôle de Nosy Be, l'axe Antananarivo – Antsirabe, le pôle Tolagnaro.

Il s'agit d'accélérer le développement économique national en soutenant "l'émergence de pôles pour tirer le meilleur parti des régions à fort potentiel de croissance" (DSRP), par le partenariat public / privé pour développer les activités économiques stratégiques des pôles. Les secteurs priorités sont le tourisme, les mines, les zones franches industrielles, l'agroalimentaire, les NTIC, le secteur financier, l'artisanat (en tant que corollaire du tourisme). Et les axes d'interventions pour le développement local sont l'amélioration des infrastructures urbaines et économiques, le renforcement des collectivités territoriales décentralisées, la fourniture d'appuis professionnels aux entrepreneurs.

Le programme comprend cinq composantes ;

- Améliorer le climat des investissements ;
- Encourager la croissance par les exportations à Antananarivo et Antsirabe ;
- Encourager la croissance par le tourisme à Nosy Be ;
- Encourager la croissance par le secteur minier a Tolagnaro ;
- Appuyer l'exécution, l'évaluation et le suivi du projet.

1.2.9 Programme de développement des périmètres irrigués et d'aménagement des bassins versants

Les expériences antérieures ont révélé qu'il n'est plus possible de considérer uniquement les aspects relatifs à la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués. Il est en effet impératif de sortir de l'emphase marquée sur les aspects de génie civil du développement des périmètres irrigués dans une perspective plus large qui intègre les

considérations de production - y compris les aspects relatifs au système foncier – et de gestion durable, autant des périmètres que des terroirs environnants. Cette approche devra permettre aussi d’appréhender de manière plus résolue les questions institutionnelles y compris l’organisation des producteurs et l’interaction avec l’industrie agro-alimentaire...

Le programme cherche à inverser la tendance à la baisse de production en s’attaquant au manque d’incitation à la production. Il part des constats suivants : - (i) sur les versants, l’augmentation de la production passe nécessairement par une utilisation des sols qui maîtrise mieux l’eau et retient le sol en place freinant ainsi l’érosion sur les champs de cultures ; - (ii) sur les versants, dans les rizières et dans les périmètres, la réduction du coût de transport, de transformation et d’arbitrage par les intermédiaires peut rendre au riz sa compétitivité ; - et (iii) la gestion des rizières et des périmètres hydro agricoles par les usagers est une condition nécessaire à la lutte anti-érosive sur leurs pourtours immédiats.

Il s’agit, pour s’y faire d’inciter les producteurs à la plantation d’arbres fruitiers, à la confection de terrasses et à l’utilisation de pratiques de gestion conservatoire des sols sur les terrains conquis par le brûlis. Le programme se propose de créer un climat favorable à ces incitations par : - (i) la construction de sentiers et la remise en état des pistes, sentiers et ouvrages de franchissement ; - (ii) le renforcement des organisations paysannes ; - (iii) la promotion de la sécurité des biens et des personnes et de la sécurité foncière ; - (iv) l’amélioration et la multiplication des opportunités de collecte et de vente des produits ; - (v) l’appui de l’Etat au recouvrement de la redevance en eau sur le périmètre irrigué qui alimente le Fonds d’Entretien des Réseaux Hydro agricoles (FERHA) ; - (vi) l’abrogation des clauses sur le métayage ; - (vii) la contractualisation des services d’appui à la production ; - (viii) et l’extension de la couverture téléphonique mobile aux BV intégrant des PI.

1.2.10 Le Projet Développement de l’agro écologie

Le projet contribue à stabiliser et accroître la production agricole et notamment vivrière dans les différentes régions de Madagascar afin d’améliorer la sécurité alimentaire des ruraux et particulièrement des plus pauvres. La protection des ressources naturelles et la lutte contre l’érosion constituent l’autre enjeu.

Le projet comprend les volets suivants : - (i) la recherche-développement en vue du renforcement et de la création des différents sites (de référence, de démonstration et d’adoption) promus par TAFE et constituant la base de la qualité du dispositif chargé de la diffusion. Comme mesures d’accompagnements, la restructuration organisationnelle de TAFE s’impose car il a pour mission d’assurer l’essentiel de la recherche-développement, de participer à la formation des ingénieurs et techniciens des institutions de développement et d’assurer l’appui technique à la demande pour la diffusion. D’une part le projet doit s’assurer que TAFE développe une expertise de plus en plus forte et propose des itinéraires techniques de mieux en mieux adaptés aux différents environnements et d’autre part, les opérateurs de développement maîtrisent de mieux en mieux la technologie et mettent en place des sites de démonstration plus incitatifs à l’adoption et que leur personnel soit plus à même d’apporter l’appui nécessaire aux adoptants ; - (ii) la recherche d’accompagnement : le projet facilitera la communication de résultats issus de la recherche thématique au profit des opérations de diffusion en cours ou inversement, le projet organisera la remontée de problématiques transversales vers les organismes pérennes malgaches de recherche agronomique, notamment FOFIFA et FIFAMANOR ; - (iii) la formation, ce volet repose sur le renforcement du

personnel d'encadrement technique de TAFE, la formation d'ingénieurs dans les structures partenaires, - (iv) la diffusion et, - (v) l'appui au système de semi-direct, approvisionnement en intrants et semences.

1.2.11 Le Projet de Lutte Préventive Antiacridienne (PLPA)

Le criquet constitue le ravageur des cultures le plus important par l'ampleur de ses dégâts. Afin de minimiser les coûts d'intervention de la lutte antiacridienne, seule la lutte préventive rationnellement conduite peut prévenir ou contenir de manière efficace et économique les départs d'invasion acridienne en intervenant sur de petites populations de criquet juste au moment du passage de la phase solitaire à la phase grégaire. La conduite de l'opération est basée sur des stratégies et technologies qui portent principalement sur la surveillance acridienne permanente dans les aires de grégarisation d'une part et d'autre part, des interventions éventuelles au moyen de méthodes de gestion intégrée des pestes privilégiant la lutte biologique.

Le PLPA vise le renforcement de la sécurité alimentaire par la protection des cultures et des récoltes

La mise en œuvre du PLPA permettra de prévenir les invasions acridiennes futures en maintenant la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation sur de base pérenne.

Le PLPA comporte trois composantes : - (i) la surveillance acridienne dont l'objectif est la détection et le contrôle précoce d'une augmentation précoce de la population acridienne susceptible de conduire à une invasion. La collecte et l'analyse régulière des données climatiques, l'observation régulière de la densité de la population acridienne constitueront les activités principales de prospection acridienne. ; - (ii) la recherche et formation : cette composante sera mise en œuvre par le FOFIFA avec l'appui technique du consortium CAB/ICPE qui dispose de lutte technologique contre le criquet et une expérience en matière de formation de cadres en entomologie. L'objectif de la recherche est l'expérimentation et la diffusion de méthode alternative de lutte antiacridienne, en particulier les biopesticides ; - (iii) la gestion et la coordination du projet : le Centre National Antiacridien (CNA) sera créé dans l'aire grégarigène à Betioky. Il a pour mission d'assurer la surveillance et la lutte antiacridienne dans l'aire grégarigène en période de rémission et la lutte antiacridienne sur toute l'étendue du territoire en période d'invasion. Du point de vue environnement, en plus des dispositifs de surveillance de l'environnement qui ont été mis en place lors de la phase curative 1999-2001, un dispositif permanent de suivi environnemental est créé au sein du CNA.

1.2.12 Routes et pistes

Le Fonds d'entretien routier (FER) est un outil de développement de la culture de l'entretien routier. Il est financé par la RUR et la TPP. Il assure le financement de l'entretien conjointement avec les communes.

1.2.13 Autres interventions en cours

- Elaboration et mise en œuvre des politiques transversales : Contribution Mise en Œuvre Plan d'Action de Développement Rural (COMIPADR) ;
- Renforcement du système d'information sur le développement rural : Assistance Technique à la Statistique Agricole ;

- Optimisation de la Gestion des ressources humaines ;
- Etablissement des relations de partenariat entre producteurs et opérateurs : Programme d'Appui à la Promotion des Chambres d'Agriculture ;
- Vulgarisation des petits matériels agricoles : Opération petits matériels agricoles ;
- Mise en œuvre des plans de lutte contre les maladies phytosanitaires et animales : Appui Phytosanitaire à l'Exportation des Fruits et Légumes et Protection Intégrée des Cultures fruitières et Légumes contre les Mouches ;
- Relance de la Production Agricole : Relance des exportations agricoles, Relance de la production rizicole, Crédits d'urgence dégâts cycloniques, PASA (UE) - Périmètres Irrigués ;
- Relance la Production Animale : Relance de la Filière Porcine, Développement Laitier à Madagascar, Identification des Bovins, Appui à la Direction des Services Vétérinaires (Appui à la DSV), Appui à la Valorisation et à la Gestion des ressources Fourragères, Contrôles des Vaccins et Médicaments Vétérinaires (CMVV), Appui au Contrôle des Maladies Dominantes à Madagascar, Aménagement des Marchés à Bestiaux ;
- Mise en œuvre de la politique responsable et durable de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques : Projet de Gestion Ressource Crevettière, Appui Promotion du Partenariat dans le Domaine de la Pêche, Etat de Lieu des Stocks Halieutiques, Projet d'Aménagement des Plants d'Eau et de Développement de la Pisciculture ;
- Relance de la Production Halieutique : Promotion de l'Aquaculture de crevette de Type Artisanal et Familial.

1.3 LES DISPOSITIFS DE PORTEE REGIONALE

1.3.1 Le Projet Haut Bassin Mandrare

Le projet intervient dans huit communes rurales du district d'Amboasary (Tsivory lieu d'implantation du projet, Elonty, Marotsiraka, Mahaly, Ebelo, Maromby, Esira et Tranomaro) et une commune rurale du district d'Ambovombe (Imanombo).

Les objectifs du projet sont principalement ceux du référentiel national du PADR à savoir : i) contribuer à la diminution de la pauvreté rurale ; ii) diversifier et accroître, de manière durable, les revenus des populations rurales, principalement les plus marginalisés ; iii) améliorer la sécurité alimentaire des ménages ruraux et ; iv) contribuer à la restauration et à la gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques sont de :

- renforcer les capacités locales de planification à la base, de gestion du développement économique et social, de conception et mise en œuvre de projets, et d'absorption de financements ruraux, en ciblant principalement les organisations paysannes ;
- appuyer les initiatives locales identifiées à la base contribuant à l'augmentation et la sécurisation des revenus, l'accroissement de la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles ;
- promouvoir le développement des systèmes de production agricoles durables, dans le souci d'une restauration et d'une gestion durable des ressources naturelles ;
- mieux valoriser la production en contribuant à la réduction des coûts de transaction commerciale par le désenclavement de la zone du projet, un meilleur accès aux marchés, à l'information commerciale, au service financier, la réduction des pertes après récolte (amélioration du stockage) et le soutien à la transformation et la commercialisation de la production ;
- faciliter, de manière durable, l'accès aux services financiers des populations rurales pauvres en particulier les femmes, les jeunes et les paysans sans terre.

La structure logique du projet est organisée selon cinq composantes :

- renforcement des capacités locales dont l'objectif essentiel est de consolider la capacité de planification, de gestion et de négociation des principaux acteurs privés (principalement les organisations paysannes) et publics. La finalité est de parvenir à un processus de développement durable et soutenable. Les principales sous-composantes sont la planification participative locale et animation, l'alphabétisation fonctionnelle, le renforcement des capacités des agents du projet, le renforcement des communautés, des OP et des structures locales de concertation ;
- appui aux initiatives locales dont l'objectif est de : cofinancer, avec les bénéficiaires, les mini-projets (MP) prioritaires dont les infrastructures de production ; mettre en place les mécanismes de sélection, d'approbation et de financement des MP identifiés ; de sécuriser la mise en œuvre des MP à travers des activités d'accompagnement (études, recherche, appui à la commercialisation). Pour ce qui est de la stratégie, le PHBM finance les MP prioritaires identifiés dans les PCD et éligibles au projet sous forme de dotation en capital et basé sur le principe d'un cofinancement avec les promoteurs de projets Cette composante finance trois types d'actions : i) financement des initiatives communautaires : - infrastructures sociales relevant d'une subvention du FID avec cofinancement des collectivités locales (centres de santé, écoles primaires, écoles communautaires et réseaux d'eau potable) ; - infrastructures collectives de production au

niveau communal relevant également du FID et participation des collectivités locales les aires de marché ; magasins des stockage, pistes de desserte... ; - infrastructures et MP productifs à rentabilité différée relevant d'une subvention FIL (aménagement hydro agricoles, couloirs de vaccination ; bains détiqueurs ; - actions et MP rentables à court terme proposés par une OP qui devraient être financés essentiellement à crédit à travers les Institut de Micro Finances (IMF) ou le secteur bancaire ; ii) activités transversales et d'accompagnement : le PHBM finance des actions d'accompagnement qui ne peuvent pas être inscrites dans des PCD par définition limités sur le plan temporel et géographique. Ces actions d'accompagnement portent sur : - les études (études de marchés en appui à la diversification des productions agricoles, études préalables pour les aménagements hydro agricoles) ; - appui à la commercialisation ,notamment par les structures pouvant jouer un rôle d'intermédiation commerciale entre producteurs de base, grossistes et exportateurs ainsi que la diffusion des informations commerciales et autres messages à travers les radios rurales ; - appui au transfert de technologie appropriées à travers des opérateurs spécialisés pour les thèmes faisant l'objet d'une demande soutenue par la population ; - recherche-action ; iii) appui à la réalisation et coordination technique) ;

- Appui aux services financiers. Cette composante a pour objectif de faciliter de manière durable l'accès des groupes cibles à des services financiers adaptés à leurs besoins (épargne, crédit, assurance). L'option stratégique principale consiste à promouvoir la création d'institutions financières villageoises de type caisses d'épargne et de crédit qui fourniront au groupe cible des produits financiers complémentaires à ceux offerts par les banques ;

- Désenclavement de la zone du projet dont l'objectif principal est d'améliorer les conditions de circulation dans la zone du projet, de désenclaver les bassins de production, marchés et villages, pour améliorer l'évacuation des produits agricoles vers les zones déficitaires et l'approvisionnement de la zone du projet en intrants et produits de base, contribuant ainsi à la réduction des coût de transaction. Les actions de cette composante portent sur la réhabilitation des Routes d'Intérêt Provincial (RIP) 107 et 117 et de Pistes d'Intérêt Communal (PIC) donnant accès aux neuf communes de la zone du projet.

- Coordination et gestion du projet

1.3.2 Le Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord – Est (PADANE)

Les composantes du projet sont :

- l'appui aux groupements ruraux : le projet se propose d'appuyer la structuration et le fonctionnement corrects de groupes et associations bénéficiaires dans quatre domaines : - (i) Associations des Usagers de l'Eau (AUE) : c'est dans le domaine de la distribution de l'eau, de l'entretien des réseaux et de leur protection contre les crues et intempéries que le niveau d'organisation actuels font le plus défaut. Aussi, l'appui à la structuration de leur organisation vise à ce qu'elles puissent assumer les tâches de gestion financière consistant à l'élaboration de comptes d'exploitation révisionnels pour l'entretien et la protection des réseaux en plus des travaux de réparation et d'entretien, de la répartition de l'eau d'irrigation (police de l'eau) ; - (ii) Greniers Communs Villageois (GCV). : L'organisation des GCV peut s'avérer efficace dans la réduction des pressions techniques et financières, par la diminution des pertes et des écarts de cours entre la période de récolte et la période de soudure du commerce du riz. Aussi, la première fonction du GCV est de constituer un stock de sécurité pour les membres; - (iii) préparation et la commercialisation de la vanille : pour réduire la pression sur la terre et

pour mieux sécuriser la couverture des besoins alimentaires par l'achat de riz, il est indispensable de mettre en place les conditions d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée de la filière vanille. La seule possibilité de défendre un prix de vente rémunérateur est d'en assurer la préparation puisque la vanille verte ne peut pas se conserver plus de vingt quatre heures; - (iv) associations de gestion de terroirs : dans la situation où les populations défrichent de plus en plus de terre, toute action en matière de stabilisation des zones de brûlis, de fixation des cultures itinérantes et d'aménagement de zones à forte pente déboisées, correspond à un investissement non négligeable. Ces investissements, tant au niveau de la défense et de la restauration des sols, ne seront consentis que si les paysans ont la certitude d'en récupérer les fruits au travers de la sécurisation de la propriété foncière. Dans ce domaine, le projet a un rôle de pilotage et de financement capital dans le déroulement de l'opération en assurant : l'animation, l'appui au niveau de l'information initiale des paysans, l'auto-analyse et l'auto programmation ; la liaison entre l'opération, la recherche/développement ; la mobilisation des services des domaines et topographiques ; le suivi technique des actions entreprises par les membres sur leurs propres parcelles ; et le financement des actions.

- l'appui à la production agricole : cette composante vise la sécurisation de la situation alimentaire par une action directe sur la production rizicole et en suite par l'amélioration des cultures d'exportation, notamment la vanille. Cette composante comprend : - (i) le renforcement du service de vulgarisation, les activités de conseil seront étroitement liées à la promotion des organisations paysannes ; - (ii) appuis agronomiques : les améliorations à caractère productifs seront axés principalement sur la riziculture irriguée et portent sur l'emploi de semences de qualité et la lutte contre les mauvaises herbes. Pour la vanille, le projet interviendra par la diffusion à prix coûtant de boutures sélectionnées issues de la station FOFIFA d'Antalaha. En outre, l'appui portera sur l'entretien des plantations, la sensibilisation pour une récolte à maturité et le conseil technique pour la préparation de la vanille en vue de sa transformation de production par les paysans regroupés en associations ; - (iii) le développement hydro agricole, cette sous composante regroupe quatre types d'intervention techniques : micro hydraulique, actions ponctuelles sur les périmètres moyens, aménagement de périmètres et drainage de bas fonds ; - (iv) stabilisation des cultures sur brûlis, les aspects techniques de la mise en valeur comprennent : l'identification des projets individuels d'exploitation et leur analyse ; l'élaboration d'un programme commun d'occupation de terrain avec un plan prévisionnel de réalisations ; le choix des cultures à mettre en place, les rotations, l'étendue et la durée des périodes de jachères et, le suivi des cultures, des productions et l'adaptation des modes de faire valoir en fonction des remarques et observations au cours des visites organisées car il n'existe pas de modèle-type à promouvoir pour ce genre d'opération.

- Les infrastructures routières : les routes et pistes constituent une des contraintes majeures au développement de l'agriculture dans la zone du projet. L'option retenue consiste en la suppression des points noirs. Les travaux de terrassement seront limités au remblaiement des zones érodées, à l'enlèvement des éboulements et au reprofilage de la chaussée et des fossés. Par conte, une attention particulière sera apportée sur les ouvrages de franchissement.

- Caisses mutuelles d'épargne et de crédit : 17 caisses seront créées dans la zone du projet

1.3.3 Programme de lutte antiérosive (PLAE)

Le programme concerne la promotion mesures de lutte antiérosive sur les sites sensibles, des mesures agricoles intégrant la lutte antiérosive, la sécurisation foncière et une extension progressive au niveau national.

L'objectif du Programme est de soutenir la population dans l'aménagement et la gestion des sous – bassins versants autour de la plaine de Betsiboka et d'autres sites au niveau national d'une façon durable afin d'assurer une exploitation pérenne des principaux périmètres irrigués et de contrôler l'ensablement des périmètres rizicoles pour contribuer à la conservation de la base agricole de vie des populations plutôt pauvres.

Les régions d'intervention du programme sont : Boeny –Marovoay ; Amoron'i Mania – Soavina et Atsimo – Andrefana

Les composantes du projets sont : - (i) l'appui à la mise en place d'une organisation de population pour la mise en œuvre des mesures antiérosives ; - (ii) l'appui à la mise en place des mesures de protection de l'érosion des bassins versants avec structures villageoises et, - (iii) diffusion de l'expérience et extension progressive de la lutte antiérosive au niveau national.

1.3.4 Le Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR)

Le PPRR a pour objectif global la réduction de la pauvreté rurale dans la province de Toamasina par l'accroissement des revenus ruraux et le renforcement des communautés de base à prendre en charge leur développement.

Les objectifs du PPRR sont : - (i) amélioration de l'accès des producteurs aux marchés et valorisation des produits dans le cadre de pôles de partenariat ; - (ii) intensification et diversification de la base productive d'une manière durable et, - (iii) accès à des services financiers adaptés.

Les composantes du projet sont : - (i) appui au développement des pôles et partenariats commerciaux ; - (ii) appui à la structuration du monde rural ; - (iii) appui aux services financiers ruraux et, - (iv) appui aux institutions, politiques et gestion du programme.

1.3.5 Le Projet Réhabilitation du Bas Mangoky (PRBM)

Le PRBM a pour objet principe la réhabilitation du périmètre du Bas Mangoky (ex SAMANGOKY). Ses composantes sont :

- La réhabilitation du réseau hydro agricole ;
- La structuration du monde rural ;
- La micro finance.

1.3.6 Le Programme Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra (SAHA)

Le programme SAHA accompagne les processus de développement des acteurs ruraux avec une démarche basée sur la responsabilisation et le renforcement de capacité. Il intervient dans trois zones : l'Imerina (Itasy, Analamanga), le Betsileo (Haute Matsiatra et Amoron'i Mania) et le Menabe. Il gère un dispositif d'accompagnement. A travers des appuis de proximité, ponctuels, bien ciblés et basés sur la confiance, des accompagnateurs travaillent avec les acteurs ruraux pour préciser leur vision de développement ; pour se mobiliser, mieux s'organiser, planifier ; pour savoir comment gérer des partenariats et des actions (maîtrise d'ouvrage paysanne) ; pour pouvoir se faire une place dans le paysage institutionnel, négocier des intérêts communs et promouvoir des échanges inter paysans.

Le programme oeuvre dans : -i) la sécurité alimentaire (épargne commune, endettement, foncier, diversification de la production, amélioration de la productivité et transformation), -ii) les revenus ruraux (accès aux moyens de production, aux marchés et renforcement des liens entre les acteurs paysan et opérateurs économiques), -iii) les services sociaux de base (appui à la mobilisation des associations de parents d'élèves -FRAM- ou de communautés de base -COBA- autour la réalisation d'infrastructures sociales écoles et eau potable), -iv) l'information et la communication rurale (espace inter paysan, rencontre entre organisation rurale, appui aux radio rurale et la sensibilisation au VIH SIDA), -v) la gestion durable des ressources naturelles (disponibilité des ressources en eau, ODOC), -vi) la gouvernance locale (appui à l'animation des structures de concertation locale).

1.3.7 Le Programme intégré de Sécurité alimentaire (PISA)

Le projet a pour objet le développement de la sécurité alimentaire à Betioky avec notamment, la diffusion de la variété améliorée de patate douce à partir des lianes issues de FIFAMANOR.

1.3.8 Le Programme d'alimentation en eau dans le Sud (AES)

Parmi les actions de l'AES on peut citer : l'adduction d'eau potable, l'approvisionnement en eau potable à partir des camions – citernes et la construction de puits.

II. LISTES NON EXHAUSTIVES DES TYPES D'INTERVENTIONS A TITRE INDICATIF

ORIENTATION N°1 : RENDRE LE CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR PLUS EFFICACE		
AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	INTERVENTIONS TYPES
1.1. Amélioration du cadre institutionnel et des structures d'accueil du développement rural eu égard à la nécessité de la collaboration et de la responsabilisation des acteurs et au besoin de promouvoir les systèmes de partenariat	-a/ Poursuivre la réforme de l'administration publique -b/ Renforcer le programme de déconcentration et de décentralisation -c/ Consolider les plates-formes de concertation et les structures d'appui au niveau régional -d/ Mettre en place un ou des systèmes d'information économique fiable -e/ Renforcer les services de proximités et d'appui aux producteurs agricoles	PADR, PSDR, PGDR, PASA – restructuration MAEP, ACORDS, FID, SAHA, SIRSA, Alliance USAID, PSFH (CTH), Contribution mise en œuvre PADR (COMIPADR), Optimiser la Gestion des ressources humaines : ASDR, Programme. d'appui aux communes et organisations rurales pour le développement du Sud, Appui à la Direction des Services Vétérinaires
1.2. Mise en place d'un environnement juridique et réglementaire favorable au développement rural	-a/ Mettre en adéquation et actualiser le cadre réglementaire -b/ Elaborer le Code rural	PASA, PGDI
ORIENTATION N°2 : FACILITER L'ACCES AU CAPITAL ET AUX FACTEURS DE PRODUCTION		
2.1 Facilitation de l'accès des producteurs et investisseurs à la terre	-a/ Mettre en œuvre le PNF	PNF, MCA, SAHA
2.2 Introduction des mécanismes d'organisation, de gestion et de développement des infrastructures	- a/ Réhabiliter les infrastructures rurales - b/ Développer des mécanismes durables de financement et de gestion des infrastructures	BVPI, PDC (FID IV), PSDR PLPA, FERHA : BVPI(AUE), FER (AUP)
2.3 Développement et pérennisation du financement du monde rural	- a/ Mettre en œuvre la stratégie nationale de micro finance - b/ Mettre en place un système de financement pour le développement rural au niveau des banques primaires	AGPMF, PSDR, PPRR, MCA
2.4 Facilitation de l'accès à l'amélioration du matériel et de l'équipement	- a/ Entreprendre la formation des artisans ruraux - b/ Promouvoir la production de matières premières - c/ Développer un programme d'accès aux équipements amonts et aval	
2.5 Promotion de l'électrification rurale	- a/ Accélérer la mise en œuvre de l'électrification rurale	

ORIENTATION N°3 : AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AUGMENTER LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AGRICOLES		
AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	INTERVENTIONS TYPES
3.1. Amélioration de la productivité Agricole	-a/ Renforcer la recherche Agricole -b/ Assurer la diffusion de technologies appropriées dont la mécanisation -c/ mettre en œuvre le Programme National des Bassins Versants/Périmètres Irrigués (PNBVPI)	PSDR, Programme Agro écologie, PHBM, PRBM, PADANE, PPRR, BAMEX, MCA CFAMA, Opération petits matériels agricoles, Aménagement des marchés à bestiaux, Projet de gestion ressource crevette, Développement de l'élevage dans le Sud Ouest (DELISO)
3.2. Diversification de la production et de l'alimentation	-a/ Développer les filières et valoriser les produits -b/ Promouvoir la diversification des produits -c/ Promouvoir la modification des habitudes alimentaires	PSFH, BAMEX, PPRR, MCA, Appui phytosanitaire à l'exportation des fruits et légumes, et protection intégrée des cultures fruitières et légumes contre les mouches, Relance des exportations agricoles, Relance de la production rizicole, Crédits d'urgence dégâts cycloniques, PASA (UE) - Périmètres irrigués, Relance de la filière porcine, Développement laitier à Madagascar, Identification des bovins, Appui à la valorisation et à la gestion des ressources fourragères, Contrôles des vaccins et médicaments vétérinaires (CMVV), Appui au contrôle des maladies dominantes à Madagascar, Promotion de l'aquaculture de crevette de type artisanale et familial, Développement de la Pêche Artisanale à Nosy Be, Développement de l'Aquaculture de Crevettes dans la Région Nord Ouest ; Appui Technique à la Valorisation Poissons d'accompagnement Mahajanga Projet d'Appui au Développement Intégré du Pêche Continentale Zone Sud Ouest ; Programme d'Appui aux Communautés Pêcheurs du Littoral de Toliara
3.3. Assurance d'une stabilité et d'une permanence des approvisionnements alimentaires	-a/ Poursuivre et améliorer le Programme Transport en Milieu Rural -b/ Développer et gérer de façon intégrée les infrastructures de transport rural, les infrastructures de stockage, silo -c/ Désenclaver effectivement les zones isolées	PST, PTMR, PADANE, PHBM, PRBM
3.4 Préparation aux urgences	-a/ Consolider et développer les systèmes d'alerte et de surveillance des catastrophes	SAP, ROR, SIRSA, SICIIV, PLPA, Assistance d'urgence aux populations affectées par la sécheresse Sud
3.5. Transformation des produits	-a/ Appuyer les acteurs locaux pour développer des formules de coopératives de production et/ou de transformation -b/ Appuyer les petites entreprises à l'accès aux technologies de transformation -c/ Promouvoir la création d'unité de transformation artisanale et industrielle	PSDR, PDC (FID IV)

ORIENTATION N°4 : VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES ET PRESERVER LES FACTEURS NATURELS DE PRODUCTION		
AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	INTERVENTIONS TYPES
4.1. Gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité	-a/ Mettre en place et développer le système des aires protégées. -b/ Développer des programmes d'écotourisme.	PE3, Alliance USAID, BVPI, Surveillance des pêches du plateau et du talus continental Zone Sud Ouest
4.2. Gestion durable des eaux et des sols	-a/ Mettre en œuvre les programmes de gestion des bassins versants et périmètres irrigués. -b/ Etendre la mise en œuvre des programmes agro écologiques -c/ Lutter contre les feux de végétation	PE3, BVPI, PLAE, SAHA, GSDM Réhabilitation des Périmètres Irrigués Manakara et Farafangana, Projet protection Bassins Versants Lac Alaotra,
4.3. Gestion durable des ressources forestières	-a/ Promouvoir le reboisement -b/ Valoriser les ressources forestières non ligneuses (filiales huiles essentielles, plantes médicinales et ornementales...) -c/ Promouvoir les énergies renouvelables	PE3 Alliance USAID (Environment/Rural development strategic objective) MCA
4.4. Gestion durable des espaces ruraux	-a/ Développer des schémas d'aménagement et de développement durable à différent niveau du territoire -b/ Faire le zonage et l'aménagement forestier -c/ Elaborer un schéma national de migration	PE3, MCA, Alliance USAID, BVPI, SAHA, ACORDS ...
4.5. Mise en compatibilité des investissements ruraux avec l'environnement	-a/ Développer les mesures environnementales dans les projets de développement rural en référence au cahier de charges environnemental du PADR -b/ Promouvoir l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, programmes et projets de développement au niveau des secteurs et des communautés -c/ Assurer la gestion des plaintes et doléances environnementales en milieu rural	PE3, PSDR, MCA, ACORDS ...

ORIENTATION N°5 : DEVELOPPER LES MARCHES ET ORGANISER LES FILIERES

5.1. Partenariat Public Privé (3P) : articulation des réseaux d'acteurs ruraux	- a/ Mettre en place et développer les structures interprofessionnelles par filière	PSFH (CTH), Appui Promotion du Partenariat dans le Domaine de la Pêche
5.2 Entrée d'opérateurs en aval dans le marché	- a/ Appuyer la mise en place de forum économique local - b/ Professionnaliser le monde rural et Rehausser le niveau d'éducation	Programme d'Appui à la Promotion des Chambres d'Agriculture, PROJER,
5.3 Diversification et développement des exportations	- a/ Identifier et développer par anticipation les filières porteuses - b/ Créer des pôles de développement	PIC, BAMEX
5.4. Marketing/Communication	- a/ Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie marketing et de communication adéquate pour le développement des filières porteuses	PIC
5.5. Elaboration et mise en place des Normes et Qualités	- a/ Elaborer et diffuser, contrôler et suivre l'application des normes de qualité et de conditionnement des produits locaux et d'exportation - b/ Promouvoir la qualité - c/ Mettre en place et opérationnaliser les infrastructures adéquates à la normalisation et à la qualité (certification, accréditation...)"	

III. SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs seront définis de manière concertées avec les responsables concernés.

ORIENTATIONS	AXES STRATEGIQUES	INDICATEURS
1 : Rendre le cadre institutionnel du secteur plus efficace	1.1. Amélioration du cadre institutionnel et des structures d'accueil du développement rural eu égard à la nécessité de la collaboration et de la responsabilisation des acteurs et au besoin de promouvoir les systèmes de partenariat	
	1.2. Mise en place d'un environnement juridique et réglementaire favorable au développement rural	
2 : Faciliter l'accès au capital et aux facteurs de production	2.1 Facilitation de l'accès des producteurs et investisseurs à la terre	
	2.2 Introduction des mécanismes d'organisation, de gestion et de développement des infrastructures	
	2.3 Développement et pérennisation du financement du monde rural	
	2.4 Facilitation de l'accès à l'amélioration du matériel et de l'équipement	
	2.5 Promotion de l'électrification rurale	
3 : Améliorer la sécurité alimentaire et augmenter la production et la transformation agricoles	3.1. Amélioration de la productivité Agricole	
	3.2. Diversification de la production et de l'alimentation	
	3.3. Assurance d'une stabilité et d'une permanence des approvisionnements alimentaires	
	3.4 Préparation aux urgences	
	3.5. Transformation des produits	
4 : Valoriser les ressources naturelles et préserver les facteurs naturels de production	4.1. Gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité	
	4.2. Gestion durable des eaux et des sols	
	4.3. Gestion durable des ressources forestières	
	4.4. Gestion durable des espaces ruraux	
	4.5. Mise en compatibilité des investissements ruraux avec l'environnement	
5 : Développer les marches et organiser les filières	5.1. Partenariat Public Privé (3P) : articulation des réseaux d'acteurs ruraux	
	5.2 Entrée d'opérateurs en aval dans le marché	
	5.3 Diversification et développement des exportations	
	5.4. Marketing/Communication	
	5.5. Elaboration et mise en place des Normes et Qualités	

IV. TABLEAU D'INVESTISSEMENT

PRESENTATION SYNOPTIQUE DES ACTIONS						
	Orientations et axes	PARTENAIRES		FINANCEMENTS		Projet/programme en cours
		locaux	externes	locaux	externes	
ORIENTATION	AXES STRATEGIQUES					
1 :Rendre le cadre institutionnel du secteur plus efficace	1.1. Amélioration du cadre institutionnel et des structures d'accueil du développement rural eu égard à la nécessité de la collaboration et de la responsabilisation des acteurs et au besoin de promouvoir les systèmes de partenariat 1.2. Mise en place d'un environnement juridique et réglementaire favorable au développement rural					
2 :Faciliter l'accès au capital et aux facteurs de production	2.1 Facilitation de l'accès des producteurs et investisseurs à la terre 2.2 Introduction des mécanismes d'organisation, de gestion et de développement des infrastructures 2.3 Développement et pérennisation du financement du monde rural 2.4 Facilitation de l'accès à l'amélioration du matériel et de l'équipement 2.5 Promotion de l'électrification rurale					
3 : Améliorer la sécurité alimentaire et augmenter la production et la transformation agricoles	3.1. Amélioration de la productivité Agricole 3.2. Diversification de la production et de l'alimentation 3.3. Assurance d'une stabilité et d'une permanence des approvisionnements alimentaires					

<p>4 : Valoriser les ressources naturelles et préserver les facteurs naturels de production</p>	<p>3.4 Préparation aux urgences 3.5. Transformation des produits 4.1. Gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité 4.2. Gestion durable des eaux et des sols 4.3. Gestion durable des ressources forestières 4.4. Gestion durable des espaces ruraux 4.5. Mise en compatibilité des investissements ruraux avec l'environnement</p>					
<p>5 : Développer les marches et organiser les filières</p>	<p>5.1. Partenariat Public Privé (3P) : articulation des réseaux d'acteurs ruraux 5.2 Entrée d'opérateurs en aval dans le marché 5.3 Diversification et développement des exportations 5.4. Marketing/Communication 5.5. Elaboration et mise en place des Normes et Qualités</p>					

V. EXEMPLE DE PARTENARIAT INDUSTRIELS/PAYSANS

5.1 Partenariat avec les grandes entreprises

Les filières suivantes présentent, à titre indicatif, les types et les formes d'intervention :

- - Pour la filière lait, on assiste à la présence de sociétés privées intégrantes dynamiques (TIKO SA, SOCOLAIT, LATI) en assurant l'encadrement et la collecte et en fournissant des avances pour les intrants ;
- - Pour la filière foie gras, des sociétés agroalimentaires assurent auprès des éleveurs, la formation en conduite améliorée de la production et les techniques d'élevage et de gavage améliorées ;
- - Pour la filière soie, l'APSM (Association des Professionnels de la Soie Malgache), plate-forme d'échanges et de vulgarisation, créée en 1996, pour développer et promouvoir la filière auprès des divers intervenants, depuis les planteurs jusqu'aux divers négociants, stylistes et exportateurs, compte près d'une centaine de membres (sociétés, associations, individus...), la plupart concentrés sur les hautes terres centrales, en l'Imerina et au Betsileo. Ils participent à titre individuel ou au nom de l'APSM à des Salons nationaux et à l'étranger. Ses trophées : 1 Award, 2 coupes. Actuellement, participation, individuelle ou en groupe, aux activités de relance de la filière entreprises par le Programme Intégré de l'ONUDI en partenariat avec SAHA, le CITE et le MICDSP pour dynamiser la filière séricicole. Il s'agit d'un programme de relance pour l'intéressement et l'implication de plusieurs opérateurs d'appui et d'élargissement des zones de production. En aval de cette opération, la SIS ou Société Industrielle de la Soie, a repris le Centre national séricicole de Mahitsy pour soutenir l'entretien des races de vers à soie et produire des graines F1 destinées aux paysans sériciculteurs ;
- - Pour ce qui est de la filière tabac, plusieurs groupes ou sociétés se sont investies en vue de la relance de la filière dont les plus importants sont :
 - Le groupe IMPERIAL TOBACCO regroupe 4 sociétés couvrant les segments clés de la filière : SOCTAM, SITAM, SACIMEM et PROMODIM.
 - La SOCTAM assure l'encadrement direct de la culture du tabac dans des zones bien définies. Cette convention place l'activité de SOCTAM sous le contrôle d'OFMATA. Chaque année, SOCTAM doit soumettre son plan de culture à l'approbation d'OFMATA. Les tabacs produits sont soumis à agréage conjoint par OFMATA et SOCTAM. OFMATA doit être systématiquement informé de toute opération d'exportation.

SOCTAM assure l'encadrement, le crédit, la fourniture d'intrants aux paysans encadrés, et s'assure du respect des normes de production et des dispositions des contrats passés avec les producteurs. Par ailleurs, les contrats prévoient pour les paysans encadrés l'obligation de 25 ares de reboisement en eucalyptus pour chaque ha cultivé en tabac, afin de compenser la consommation de bois utilisé pour le séchage du tabac dit « *flue cured* ». En plus de son activité d'encadrement des planteurs, SOCTAM pratique des plantations en régie

5.2 Les initiatives des micro et petites entreprises

Ce type de partenariat est pratiqué par les micro et petites entreprises selon un système domestique :

- pour l'élevage de volailles en vue de la production de poulets de chair, d'oeufs, de foies gras ...
- pour le tissage en vue de la production de tissu en soie, coton tissé, rabane ou de la broderie ;
- pour les légumes : cornichons, haricots verts ;
- pour le lait.

VI. DONNEES SOCIO ECONOMIQUES

Evolution du ratio (%) de pauvreté de 1993 à 2004

	1993	1997	1999	2001	2002	2003	2004
Madagascar	70,0	73,3	71,3	69,6	80,7	73,6	74,1
Urbain	50,1	63,2	52,1	44,1	61,6	51,8	54,0
Rural	74,5	76,0	76,7	77,1	86,4	80,1	80,0

Source INSTAT/DSM (extrait du DSRP mai 2005)

Répartition de la population pauvre et de la population selon les strates en %

	Population pauvre			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Total	17,0	83,0	100,0	22,7	77,3	100,0

Source INSTAT/DSM (extrait du DSRP mai 2005)

Données démo économiques 2004

	Situation actuelle
Population totale (en millier)	16 584
PIB (milliard Ar)	8 155,5
PIB primaire dont :	2 35,2
PIB agriculture	1 263,75
PIB élevage pêche	585,8
PIB sylviculture	286,41
Investissement public national	817,6

Source INSTAT/DSI

Evolution du monde rural

	Situation 2004		prévision 2010		prévision 2020	
	nb	%	nb	%	nb	%
Population totale (en millier)	16 584	100	19 573	100,0	25 798	100,0
Population rurale (estimation)	12 819	77,3	14 679	75	18 058	70
Population rurale pauvre (en millier)	10 256	80	10 276	70	9 029	50,0

Compilation de données INSTAT, Vision Madagascar Naturellement-Masterplan MAEP 2005-2009

Taux de croissance population totale : 2,8% par an

Taux de croissance : - population urbaine : 4,8% par an ; - population rurale 2,3% par an

BIBLIOGRAPHIE

- Présidence de la République de Madagascar, Madagascar Naturellement, une vision pour Madagascar et ses régions, 21 p, format PDF.
- Présidence de la République de Madagascar, La Politique Générale de l'Etat 2005, présentation powerpoint
- Gouvernement de Madagascar, Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), Mai 2003, 201p.
- Gouvernement de Madagascar, Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), Mise à jour Juillet 2003, 233p et mise à jour Juin 2005
- Banque Mondiale Madagascar : Revue du secteur Rural et Environnement. Rapport principal et annexe. Rapport n°26106-MG Banque Mondiale
- EPP PADR Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR) version 2001/ format CD PADR incluant :
 - PADR document principal
 - Evaluation environnementale PADR
 - Cartes thématiques 20 GTDR
 - PRDR des 20 GTDR
- Anonyme, Fiche résumé de politique de la mécanisation.
- UPDR Lettre de Politique de Développement Rural
- Ministère de l'Education Principes directeurs du Business Plan du
- Nationale et de la Recherche Scientifique MENRS pour le sous-secteur Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique
- Ministère de l'Agriculture, de Pêches et Aquaculture à Madagascar : Plan
- l'Elevage et de la Pêche Directeur 2004-2007
- FOFIFA : document de stratégie de la recherche agricole
- Programme régional de PRDR 20 GTDR
développement rural
- Programme régional de PRD
développement
- Ministère de l'Agriculture de Business Plan 2005-2007, Novembre 2004.
l'Elevage et de la Pêche,
- Ministère de l'Agriculture de Lettre de politique de développement du secteur de l'élevage, Proposition issue de l'Atelier d'Antsirabe - Version définitive - Direction Générale du Développement de l'Elevage - MAEP, 29p, janvier 2003.
l'Elevage et de la Pêche,
- Ministère de l'Agriculture de Politique de Développement Rizicole Horizon 2010, 22p, Unité de Politique pour le Développement Rural - UPDR – août 2004
l'Elevage et de la Pêche,

- Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, Lettre de politique foncière, Version provisoire, Atelier de présentation de la lettre de politique foncière, Antananarivo, 11p, 8 février 2005, Direction des Domaines et des Services Fonciers.
- Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, Plan directeur quinquennal pour le développement rural: Une approche de marché pour la lutte contre la pauvreté en milieu rural à Madagascar, Avril 2004 à Mars 2009, 17 février 2004, 68p.
- Ministère de l'Agriculture, Madagascar – Politique Agricole et Alimentaire, 92p, 2000.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Business Plan 2005-2007, Novembre 2004.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Filières de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, et Actions du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, MAEP UPDR – Océan Consultant, Tomes 1 à 4.
- Ministère des Eaux et Forêts, Politique Forestière Malagasy, Version française, 25p, Janvier 2001.
- Primature, Plan d'action pour le Développement Rural, Equipe Permanente de Pilotage, version 2001 sur CD.